

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale BA Chant
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale chant -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 A3 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	80
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Développer une technique vocale avancée, incluant la maîtrise de la respiration, du soutien diaphragmatique, de la projection vocale et de l'articulation, pour interpréter des œuvres de haute complexité avec précision et expressivité. ○ Étudier et interpréter un vaste répertoire de musique vocale, couvrant diverses périodes et styles, depuis la musique baroque jusqu'à la musique contemporaine, afin de devenir un-e interprète versatile et informé-e. ○ Cultiver une indépendance artistique et musicale en s'appropriant les compétences nécessaires pour répondre aux attentes du milieu professionnel, y compris la capacité à préparer et présenter des récitals, à collaborer avec d'autres musicien-ne-s et à gérer sa propre carrière musicale.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail de la technique vocale, du répertoire et de tous les styles. Les cours sont individuels, mais l'enseignement peut également faire l'objet de cours collectifs ponctuels.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : Se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet. COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Représentant-e de la direction (présidence) Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
Une note en dessous de 4 est insuffisante et constitue un premier échec. À la fin de la première année du cursus de Bachelor, la répétition de l'évaluation de la discipline principale a lieu avant le début de la deuxième année du cursus.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Site de Genève : Stephan MACLEOD, Clémence TILQUIN, Andreas WOLF Site de Neuchâtel : Marius BRENCIU, Marcin HABELA, Susanne SCHIMMACK,	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM